

«La vie n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie.»

Sénèque



Assemblée générale extraordinaire

sommaire

mot de la présidente	2
tous azimuts	2
nous étions là pour vous	3-4
indexation de la rente de retraite	5
par monts et par vaux	6-7
actualités à l'APRFAE	7-8
vivre ses passions	9
nouvelles des régions	10-11
à vous de jouer!	12

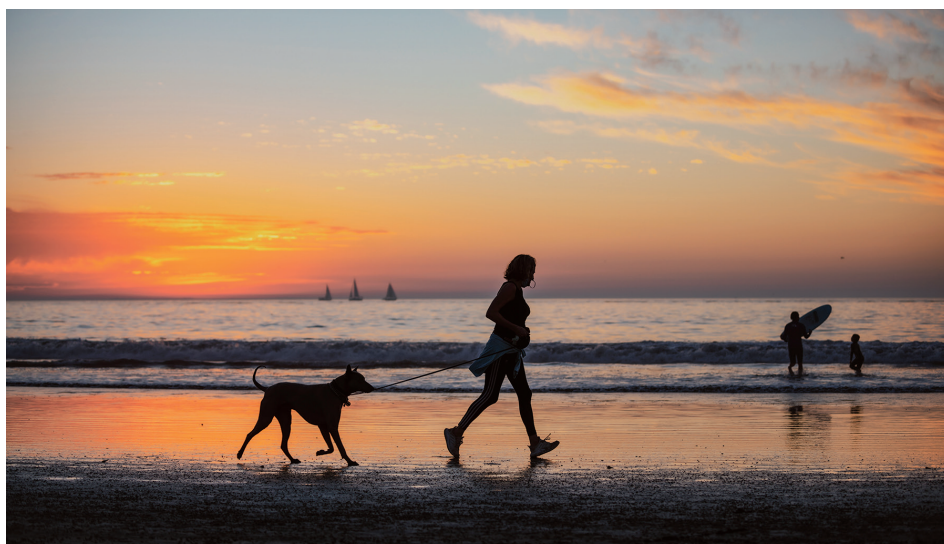


Photo : Freepik



L'association qui nous unit

ASSOCIATION
DE PERSONNES
RETRAITÉES
DE LA FAE

mot de la présidente

Et si c'était vraiment la fin!

Au bout du compte, se termine une autre année associative marquée par la pandémie et des mesures sanitaires limitant grandement nos faits et gestes. Heureusement, plusieurs activités régionales ont pu reprendre au printemps dernier. Nous avons pu également tenir deux réunions de l'Assemblée générale en mode hybride. Quel bonheur de se revoir enfin et de se parler en personne!

Nous n'avons pas échappé aux effets dramatiques de la pénurie généralisée de personnel. Deux employées manquent toujours à l'appel! Nous avons dû composer collectivement avec cette réalité par le biais de l'inévitable boîte vocale, des locaux qui n'étaient pas toujours accessibles, et j'en passe. Mais, comme *À quelque chose malheur est bon*, la situation a toutefois commandé la création de nouveaux outils informatiques facilitant la tenue d'activités régionales, l'Assemblée générale et les séminaires de planification de la retraite. Ces outils sont là pour demeurer, ils contribueront à alléger notre fonctionnement.

Tenant compte des indicateurs sanitaires, il nous est maintenant permis d'espérer que la situation pandémique se stabilise et nous autorise à redéployer notre vie associative.

Dès le début de l'automne, nous reprendrons la quête de personnel afin de compléter l'équipe en place. Fort heureusement, les décisions récentes de l'Assemblée générale permettront d'améliorer les conditions de recrutement et de rétention. Le conseil d'administration et les comités seront à pied d'œuvre pour offrir des activités sociales, culturelles, éducatives, informatives, etc.

Pour une première année de son histoire, l'Association poursuivra son service jusqu'à la mi-juillet. Nos bureaux seront donc fermés de la mi-juillet à la mi-août pour une pause bien méritée.

Il reste à nous souhaiter un bel été agréable, raisonnablement chaud, plein de luminosité afin de reprendre nos divertissements, voyages et autres activités qui nous ont tant manqué.

Nicole Frascadore



tous azimuts

Nous revoici après un an avec un numéro du journal (presque conforme) dans lequel vous retrouverez certaines de vos rubriques habituelles.

Comme vous pourrez le constater, les activités de l'Association n'ont pas été très nombreuses au cours de l'année, sauf dans les régions où elles ont pu reprendre graduellement. Vous découvrirez ainsi aux pages 10 et 11 plusieurs photos et comptes rendus des différentes activités qui ont réussi à regrouper plusieurs personnes.

Par contre, les membres du Comité de la condition des femmes et du Comité d'action sociopolitique ont participé à quelques conférences ou colloques; ils en font rapport aux pages 3, 4 et 8.

Vous pourrez aussi prendre connaissance des conditions d'indexation de nos rentes en page 5 et des nouveautés sur les médicaments biosimilaires en page 8.

Deux de nos membres vous font part de leur expérience, l'une d'un séjour de rêve au Nouveau-Brunswick en page 6, l'autre d'un travail bénévole en francisation auprès de personnes ayant immigré au Québec en page 9.

Nous tenterons de reprendre la publication de *L'Après FAE* de façon plus régulière l'automne prochain avec une nouvelle facture et de nouvelles rubriques. En outre, nous espérons de nouvelles collaborations pour alimenter le contenu journalistique.

D'ici là, nous vous souhaitons un très bel été rempli de surprises...

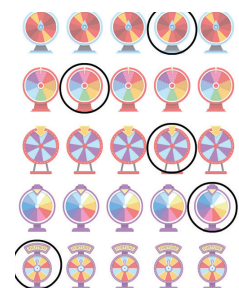
Lucie Jobin et Michel Dubreuil
Comité du journal

*Le bureau de l'APRFAE sera fermé
pour la pause estivale du 16 juillet au 14 août.*

Retour: 15 août 2022.

Vivez un bel été!

Solution du jeu en p.12



nous étions là pour vous

Situation économique des femmes vieillissantes au Québec¹

Au cours des dernières décennies, les femmes québécoises ont fait d'énormes progrès. Plus de scolarisation, des mesures d'accès abordables aux services de garde adoptées en 1997, les prestations pour enfants ainsi que le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) institué en 2006, tout cela a permis à la génération actuelle de concilier le marché du travail et la vie familiale.

Quant à la génération née durant les années 1960, les postbaby-boomers, elle a été très atteinte par le chômage (un sommet de 12%), alors que celui des jeunes dépassait les 20%.

Les meilleurs emplois ont été occupés par les enfants nés après la Deuxième Guerre mondiale, lesquels ont bénéficié de la Révolution tranquille et de la forte croissance économique des années 1960 et 1970.

Au cours des années 1980, le taux d'activité des jeunes mères de famille de 20 à 39 ans est passé d'environ 50% à plus de 70%. Elles ont lutté pour créer les premières garderies, un financement étatique adéquat, des prestations et des congés parentaux convenables.

Vingt à trente ans plus tard, quelle est la situation économique de ces femmes qui s'approchent de la retraite?

Quel est le taux d'activité pour les femmes entre 1974 et 2018? Celui des femmes du même âge n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre 85,3% en 2018. Le taux d'activité des femmes âgées de 55 à 59 ans a suivi la même courbe que celle des femmes plus jeunes de cinq ans, partant toutefois d'un taux plus bas; en 2018, le taux d'activité de ces femmes était de 71,2% plus élevé (12 points de pourcentage) que celui des hommes âgés de 60 à 64 ans.

Quant aux femmes âgées de 60 à 64 ans, leur taux d'activité a stagné autour de 20% jusqu'en 2020, mais a plus que doublé depuis, atteignant 44% en 2018,

tout nous indiquant qu'il continuera de croître.

La pénétration du marché du travail des jeunes femmes des années 1980 se traduit par une croissance soutenue au fur et à mesure qu'elles vieillissent.

Cette croissance de leur présence sur le marché du travail a-t-elle généré des revenus plus élevés?

Même si les revenus augmentent avec l'âge, il reste encore un écart important entre les revenus des femmes et ceux des hommes. En 2015, l'écart de 34% chez les 50 à 54 ans a augmenté à 41% chez les 60 à 64 ans...

Le pourcentage du revenu provenant de l'emploi, de l'assurance emploi et de l'entreprise a aussi augmenté de façon significative. Chez les femmes âgées de 55 à 64 ans, l'augmentation a été de 14 à 15 points de pourcentage. Pour les 50 à 54 ans (le pourcentage était déjà à 82%), la croissance a été de 5 points de pourcentage.

Selon ces informations, il semble que la situation économique des femmes s'approchant de la retraite s'est améliorée de façon significative depuis l'an 2000, surtout à cause de leur plus grande persistance sur le marché du travail. Néanmoins, il reste encore un taux de pauvreté de l'ordre de 15% selon les données de recensement de 2016 de Statistique Canada : il s'agit de la mesure de faible revenu après impôt.

Marie-Andrée Nantel
Comité de la condition des femmes

¹ Tiré de l'article *La situation économique des femmes vieillissantes au Québec* de RUTH Rose, professeure associée, Département des sciences économiques, UQAM

L'impact des crises sur les femmes

Une étude de quelque 60 pages¹ publiée en mars 2021 concerne l'impact des diverses crises sanitaire, économique ou environnementale ayant des incidences majeures sur les femmes. Intitulée *Inégales dans la tourmente* et chapeautée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), cette étude nous invite à prendre conscience du poids que représentent ces événements (pandémie, inflation, changement climatique, etc.) pour toutes les populations féminines.

Chaque conjoncture passée ou actuelle démontre que les gouvernements ne sont pas toujours soucieux des diverses conséquences et des actes à privilégier pour trouver des solutions.

L'ouvrage offre un portrait global de la place des femmes sur le marché du travail; de plus, il nuance sa réflexion en tenant compte de l'analyse différenciée selon les sexes. C'est à travers divers tableaux représentatifs de la crise sanitaire (vécue depuis 2020) qu'il fait part des effets des contrechocs sur les femmes.

Les conclusions de cette étude sont éloquentes et peu surprenantes : lorsque l'on démontre que nos sociétés capitalistes reposent sur des inégalités subies par les femmes, comme le prouvent leurs collectes de données, celles-là sont généralement désavantagées dans l'économie gouvernementale.

Que peut-on retenir de cette étude bien articulée? Qu'il faudrait mettre en place des solutions mettant à contribution une place plus diversifiée des femmes afin de leur donner un rôle essentiel et important au gouvernement. Cela ferait en sorte de développer une nouvelle vision pour apporter des alternatives positives au cours des futures crises. Car nous le savons tous, il y en aura d'autres!

Je vous invite à lire cette recherche publiée par l'IRIS.

Maryse Vézina
Comité de la condition des femmes

Lutte pour la reconnaissance des personnes LGBTQ+

Dernièrement, Hélène Goulet et moi avons suivi une formation sur la diversité sexuelle. Afin de mieux comprendre les enjeux auxquels les personnes LGBTQ+ font face, je vous propose de découvrir dans les faits l'évolution de la lutte pour la pleine reconnaissance des personnes LGBTQ+.

Avant les années 1960, on fait la chasse aux gais et aux lesbiennes. Entre les années 1960 et 1970, commencent les premiers mouvements de contestation des gais et des lesbiennes. En 1969, a lieu une violente descente policière à Stonewall, dans un bar de l'État de New York. L'émeute éclate! Naissent alors des groupes de défense des droits de la personne. Au début des années 1970, malgré la décriminalisation, l'homosexualité est encore considérée comme une maladie mentale et la discrimination est tout autant omniprésente.

En 1975, à Montréal, s'organise un vaste mouvement de répression policière en vue des Jeux olympiques. En 1976, est adoptée la Charte des droits et libertés de la personne. Cependant, le Parti libéral refuse d'y inclure l'orientation sexuelle comme motif de discrimination. En 1977, après une descente dans des bars de Montréal et 346 arrestations, le Parti québécois amende la Charte pour inclure

l'orientation sexuelle comme motif interdit de discrimination.

En ce qui a trait aux personnes trans, nous assistons à un balbutiement de leur reconnaissance dans les années 1970. En 1977, est votée la loi sur les changements de noms et d'autres qualités dans l'État civil, avec permission de modification de sexe au certificat de naissance, mais seulement si la personne a subi une opération de changement de sexe.

En 1982, le Canada adopte la Charte canadienne des droits et libertés, mais refuse d'y intégrer l'orientation sexuelle comme motif de discrimination.

Vient ensuite la période entre 1990 et 2005 où nous passons de l'interdiction de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle au mariage entre conjoints et conjoints de même sexe. En 1999, est adoptée la loi 32 qui reconnaît les conjoints de même sexe (héritage, pension du survivant, etc.). Suit la loi instituant l'union civile (en juin 2002) qui établit également les nouvelles règles de filiation. En 2005, on change la définition du mariage pour y inclure les personnes de même sexe.

Quelques constats sur la lutte des personnes LGBTQ+ : celle-ci a été très largement menée par des hommes gais, blancs, éduqués (donc privilégiés);

les lesbiennes, à l'exception de la lutte concernant les droits parentaux, sont très peu visibles dans l'histoire des luttes LGBTQ+, car être femme et lesbienne, c'est être à la croisée des oppressions, ce qui entraîne un vécu différent de celui des gais.

Dans la dernière décennie, nous avons vécu des avancées majeures pour les personnes trans au Québec : en 2013, on abandonne l'exigence d'avoir subi un changement de sexe pour le déclarer sur les documents légaux. En 2016, est adoptée la loi qui vise à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des personnes mineures transgenres de 14 à 17 ans. On leur permet d'avoir accès au changement de genre et de nom sans autorisation parentale; de plus, on introduit l'identité et l'expression de genre comme motifs discriminatoires reconnus dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Pour conclure, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, car beaucoup d'opérations ou d'interventions ne sont pas couvertes par la RAMQ : épilation de la barbe, augmentation mammaire, retrait de la pomme d'Adam, rhinoplastie, etc. De plus, les personnes trans se heurtent à beaucoup d'incompréhension ou de mépris dans la plupart des services publics (santé, aide sociale, police, etc.).

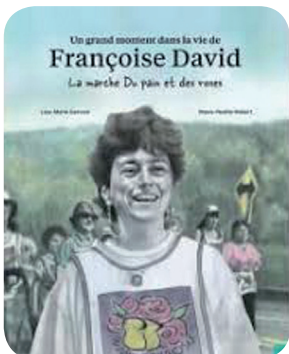
Martine Roberge

Comité de la condition des femmes

De la belle visite à l'APRFAE le 2 novembre prochain

L'automne prochain, le Comité de la condition des femmes aura le grand plaisir de recevoir M^{me} Françoise David, une belle personne dans tous les sens du mot. Son engagement sera au cœur de notre rencontre qui a pour cause la justice sociale et la lutte des femmes.

En attendant ce moment, nous vous invitons à lire deux nouvelles parutions qui relatent son parcours à travers son militantisme au Québec : d'abord, le livre *Du cœur au combat, Françoise David en cinq temps* qui relate cinq moments incontournables de sa vie en politique ainsi que la nouvelle bande dessinée *Un grand moment dans la vie de Françoise David, la marche Du pain et des roses*. Ces deux livres sont rédigés par l'auteure Lisa-Marie Gervais. Bonne Lecture et au plaisir de vous accueillir le 2 novembre 2022 dans nos locaux.



Maryse Vézina

Comité de la condition des femmes

Indexation de la rente de retraite

En juin 2014, nous avons publié un dossier étoffé sur la problématique de l'indexation de la rente de retraite. Le taux d'inflation dramatique constaté depuis quelques mois a soulevé l'ire de plusieurs sur la faible indexation de leur pension. Certains en ont même appelé à la mobilisation générale! Même si les paramètres applicables sont toujours les mêmes, nous avons jugé utile de rappeler les faits pour une meilleure compréhension de la question.

Importance de l'indexation de la rente de retraite

Au moment de la retraite, notre rente est établie par la *moyenne des cinq meilleures années cotisées x 2 % par année cotisée* (70 % pour la grande majorité des personnes). Pour en maintenir la valeur dans les années qui suivent, il faudrait l'indexer annuellement selon l'Indice des prix à la consommation (IPC), ce que l'on appelle la *pleine indexation*, comme c'est le cas pour le RRQ et la SV. À défaut, il y a perte du pouvoir d'achat, et donc appauvrissement au fil des années.

Rappel de l'évolution du RREGOP

- Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est obligatoire depuis 1973. Il prévoyait alors la pleine indexation selon l'IPC.
- En 1982, le gouvernement impose un nouveau mode de calcul de l'indexation de la rente, soit *IPC - 3 %*. Cette formule s'est appliquée jusqu'au 31 décembre 1999, durant 17 années, et continue de s'appliquer pour les années travaillées entre 1982 et 1999.
- Au cours des années 1983 à 1999, la pression continue des associations de personnes retraitées et des groupes syndicaux a fait évoluer le dossier dans l'arène politique.
- En 2000, une nouvelle règle entre en vigueur : *IPC - 3 % avec au moins 50 % de l'IPC*. Cette règle est toujours celle qui détermine l'indexation annuelle de la rente pour toutes les années travaillées depuis 2000.

Évolution du dossier après 2000

En décembre 2012, l'annexe LIX est introduite dans les conventions collectives et prévoit une majoration possible de la rente de 1982-1999 aux conditions suivantes : *le passif actuariel du RREGOP doit atteindre 20 %. Si le surplus dépasse 20 % et que la somme résiduelle est suffisante, il pourra y avoir une majoration de la rente pour toute la fonction publique*. Or, le surplus actuariel du RREGOP n'a jamais atteint un tel pourcentage!

En octobre 2013, la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) dépose l'évaluation actuarielle du RREGOP qui indique les taux d'inflation escomptés pour les années 2012 à 2017 (2 %), 2018 à 2022 (2,25 %) et enfin à compter de 2023 (2,50 %). Ces derniers paramètres sont nettement dépassés depuis la pandémie, la guerre en Ukraine et autres facteurs. L'inflation atteint un pourcentage record, ce qui cause un appauvrissement encore plus sévère pour les personnes du RREGOP.

À compter de 2015, l'annexe LIX a été retirée des conventions collectives pour être ajoutée à la Loi du RREGOP (articles 77.0.1 et 77.0.2). La mesure est donc devenue permanente.

Quelques constats

- Le calcul de la rente est effectué annuellement selon les paramètres suivants :
 - 100 % de l'IPC pour les années cotisées avant 1982;
 - IPC - 3 % de 1982 à 1999;
 - IPC - 3 % ou 50 % de l'IPC de 2000 jusqu'à nos jours.
- Les résultats obtenus pour chaque tranche sont communiqués sur le relevé envoyé par Retraite Québec vers la mi-décembre, lequel nous informe du montant de notre rente pour l'année qui suivra.
- Les effets de 1982-1999 s'atténuent pour les nouveaux retraités depuis 2018 et disparaîtront du calcul pour les nouveaux retraités de 2034. La perte du pouvoir d'achat ne sera alors plus que de 50 % de l'IPC accumulé chaque année.

- Néanmoins, toutes les personnes qui ont pris leur retraite entre 1983 et 2034 continueront de subir dramatiquement la perte de leur pouvoir d'achat jusqu'à la fin de leurs jours puisque les paramètres IPC - 3 % et 50 % de l'IPC s'appliqueront toujours dans leur cas.

Conclusion

Depuis 1982, plusieurs organismes ont lutté, manifesté et revendiqué le rétablissement de la pleine indexation au RREGOP. La revendication était soutenue par les organismes syndicaux aux tables de négociation. La mobilisation a porté fruit en 1999. Mais la rente demeurerait encore sous-indexée de 50 %. Ce qui est toujours le cas!

Les années qui ont suivi ont été marquées par un certain essoufflement dans la mobilisation et la revendication de la pleine indexation a été moins affirmée.

En avril 2014, lors de nos recherches précédant l'avis déposé au Conseil fédératif de la FAE demandant de réintroduire la désindexation de la rente au menu de la négociation nationale, nous avons appris que l'annexe LIV (devenue les articles 77.0.1 et 77.0.2 de la loi) avait été proposée au comité de retraite du RREGOP par une organisation syndicale appuyée des autres organismes syndicaux ou de retraités faisant partie de ce comité. Une proposition qui a permis un règlement, mais qui a beaucoup miné la mobilisation!

À ce jour, certains organismes prétendent poursuivre leur quête vers une pleine indexation, mais sans faire appel à la mobilisation générale. Leurs actions se résument par des interventions politiques, des demandes de rencontres officielles (pas toujours obtenues) qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas vraiment porté fruit. Le Conseil du trésor fait la sourde oreille à nos revendications depuis le règlement de 2012. L'histoire nous apprend que sans mobilisation générale, ce dossier sera pour ainsi dire mis en veilleuse puisque le nombre de personnes touchées diminuera avec le temps.

Nicole Frascadore

par monts et par vaux

Séjour en un lieu enchanteur

Je suis censé être à la retraite depuis 2016 mais, comme je n'ai pas vraiment arrêté d'enseigner, je m'abandonne, quand vient l'été, à des vacances dont je profite plus avidement qu'autrefois.

Ainsi, le 3 août 2021, j'ai réalisé en pays acadien un séjour qui m'a ravi à Petit-Rocher au Nouveau-Brunswick. Nous étions trois, y compris ma douce et une amie. En voici la chronique...

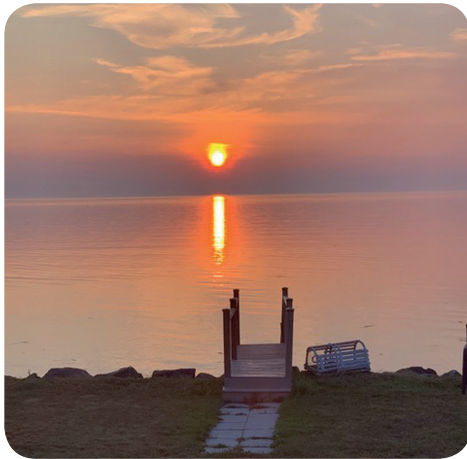


Photo : Claude Belcourt

nous ne faisons que passer. Pour dîner, nous nous rendons à La Terrasse à Steve savourer des fruits de mer. Il faut rouler 53 km depuis Caraquet jusqu'à l'île Miscou que nous explorons. Avant de revenir, nous gagnons le phare au bout de la pointe.

5. Nous osons quelques kilomètres jusqu'à Beresford pour réaliser quelques emplettes. Sur le chemin du retour, nous achetons chez le marchand de fruits de mer de savoureux pétoncles que mon chef Douce réussira à la perfection : croustillants en surface avec un centre qui fond en bouche. Un vrai délice!

6. Dimanche, je sors ma guitare et laisse courir mes doigts qui se sentent l'âme musicale. Inopinément, les voisins qui mentendent s'invitent. Et me voilà livrant un modeste concert improvisé!

7. Les femmes vont longer la plage par deux fois. La détente totale, quoi! Durant l'après-midi, elles s'amuse à compléter de jolies sculptures composées de galets et de coquillages dont certains représentent de ravissants petits poissons. Vers 15 h, nous nous rendons au quai de Petit-Rocher où sont amarrés plusieurs bateaux de pêcheurs. Admirer se dandiner doucement ces chalutiers au repos m'apaise. Ils sont appuyés les uns contre les autres, sur trois rangées de large, contre le quai qui les enserme et les protège des courants. Cette atmosphère halieutique possède un côté hypnotique irrésistible.

8. Mardi, au lever, toujours la mer, toujours le soleil levant qui chevauche une masse nuageuse à l'horizon. L'astre devient une orange insistante étalée sur une étendue paisible dans laquelle notre regard se perd en phosphènes multicolores.

Jour 1.

Les routes du centre du Nouveau-Brunswick me donnent l'impression d'entrer dans un autre monde : enserrées entre deux voies étroites égayées de campagne et de forêts, elles plongent en ligne droite, puis remontent en d'interminables côtes où le regard se perd jusqu'au sommet de la suivante. Enfin, vers 17 h, nous arrivons au chalet pour l'apéro, dont nous jouissons, assis en cercle face à cette baie infinie qui tient la main de l'horizon.

2. À mon réveil, un magnifique soleil à peine levé au-dessus d'une mer irisée m'attend. Du bas de la falaise et des rochers qui s'avancent dans l'eau, le cri des oiseaux marins déchire le silence. Une paix absolue triomphe. Je sens que je me hasarde vers un dépaysement total. À preuve, nous devons souper vers 19 h mais, comme la veille, nous savourons l'apéritif, ébahis devant la mer, et nous nous avançons vers la table après 21 h.

3. En ce jeudi, nous nous rendons à Bathurst et vagabondons le long de la promenade où une petite bicoque prépare des bretzels extraordinaires.

4. Nous partons pour Caraquet en suivant les routes secondaires. La partie la plus pittoresque entre Salmon Beach et Grande-Anse longe une côte hantée par des guetteurs prenant la forme de maisons grises abandonnées et inquiétantes qui semblent s'assurer que



Photo : Claude Belcourt



Photos : Claude Belcourt



Photo : Claude Belcourt

9. Pour souper, nous prévoyons trouver de la bavette à griller sur le BBQ. Je prépare donc ce qu'on nous a vendu pour tel, mais la pièce se révèle être un brisket (le haut de la patte avant, tandis que la bavette se situe en bas des côtes près de la jambe arrière). En guise d'accompagnement, nous nous aventurons à boire un vin (Bordeaux cru bourgeois, côtes de Blaye, 2018) acheté sur place qui s'avère épouvantablement mauvais, brun, pâteux, éteint, avec un goût de carton douteux. J'en prends un peu avec de la glace... Les femmes semblent l'apprécier et honorent la bouteille. Grand bien leur fasse! Et vive les vacances!...

10. Pour souper, je prépare une casserole de fruits de mer gratinée accompagnée d'un vin blanc bien frappé. Nous nous trouvons disposés à contempler les Perséides prévues en cette soirée magique.

11. Dernière journée, un vendredi 13. Pas question de pousser notre chance. Nous nous en tenons à du tourisme casanier : soleil, marche sur la plage, guitare, sieste, lecture... Ce farniente nous comble.

Samedi, c'est le retour au bercail. Nous sommes partis onze jours et nous avons eu droit à onze journées ensoleillées. Les dieux nous ont choyés, mais il faut bien se résoudre à accepter que toute bonne chose a une fin... Adieu, Nouveau-Brunswick!

Claude Belcourt



Photo : Claude Belcourt

Une autre école possible et nécessaire

Debout pour l'école!, c'est le nom d'un collectif citoyen de réflexion et d'intervention sur l'éducation au Québec. Par sa mission d'instruire et de socialiser, l'école doit viser l'émancipation personnelle et collective.

Le collectif a récemment publié un recueil de textes dont le titre est *Une autre école est possible et nécessaire*. Ce livre rend hommage à Guy Rocher (qui en signe la préface) ainsi qu'aux artisanes et artisans de l'éducation qui contribuent à la construction d'une école québécoise émancipatrice.

Pour la plupart regroupés, 95 auteurs expriment et développent leurs points de vue et leur vision d'une école de l'avenir.

L'ouvrage compte 468 pages divisées en 24 thèmes (ou chapitres) qui visent à informer, expliquer et mobiliser. Ultimement, l'objectif est de mobiliser « car l'école que nous voulons est à construire et ce sont les forces vives de la société québécoise qui sont les plus à même d'insuffler et de soutenir les changements nécessaires. »

Publié par Del Busso éditeur, le livre est disponible en librairie au coût de 32,95 \$.

L'APRFAE a fait l'acquisition de deux exemplaires accessibles aux membres. Il suffit d'entrer en contact avec nous pour les obtenir.

Un résumé de cet important ouvrage collectif sera présenté dans le premier numéro de notre journal de L'Après FAE prévu pour l'automne prochain.

Bonne lecture!

Nicole Frascadore

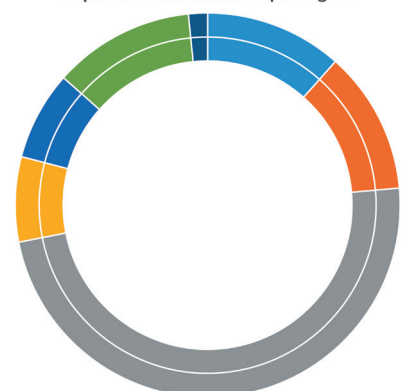


Notre croissance se poursuit

Au 30 mai 2022, notre Association comptait 2570 membres.

Régions	Pourcentage	Nombre
Basses-Laurentides	11,56 %	297
Laval	12,02 %	309
Montréal	48,33 %	1242
Québec	7,16 %	184
Haute-Yamaska	7,47 %	192
Outaouais	11,87 %	305
Vaudreuil	1,60 %	41

Répartition des membres par région



Transition des médicaments biologiques de référence vers les médicaments biosimilaires

Depuis le 13 avril 2022, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ne rembourse plus les médicaments biologiques de référence (originaux) si au moins un médicament biosimilaire peut le remplacer. À l'instar de nombreuses provinces canadiennes et compagnies d'assurances, BENEVA applique la même politique depuis le 1^{er} mai dernier. La transition obligatoire est conforme aux indications approuvées par Santé Canada et au Régime général d'assurance médicaments (RGAMQ) pour les assurés du Québec en favorisant, en tout temps, la coordination avec les différents programmes provinciaux.

Les personnes dans les situations suivantes n'ont pas à effectuer la transition obligatoire :

- les femmes enceintes sont exclues de l'initiative initialement, mais elles devront effectuer la transition vers les médicaments biosimilaires dans les 12 mois suivant leur accouchement;
- les patients pédiatriques sont aussi écartés de l'initiative initialement, mais ils devront effectuer la transition vers les médicaments biosimilaires dans les 12 mois suivant leur 18^e anniversaire;
- sont exclus de la transition les patients qui ont vécu deux échecs thérapeutiques ou plus en ayant été traités avec un médicament biologique utilisé pour la même maladie chronique.

L'objectif ultime de cette mesure est d'assurer la pérennité des contrats collectifs d'assurance maladie gravement menacée par le coût exorbitant des médicaments biologiques de référence. Certains médicaments pourraient valoir jusqu'à 25 000 \$ par mois.

Qu'est-ce qu'un médicament biosimilaire?

Un médicament biosimilaire est très semblable à un médicament biologique dont la vente a déjà été approuvée. Santé Canada autorise la vente des médicaments biosimilaires selon les mêmes

normes rigoureuses de qualité, d'efficacité et d'innocuité que celles pour tous les autres médicaments biologiques. Un médicament biosimilaire peut faire son entrée sur le marché une fois que sont expirés les brevets et les protections des données du médicament biologique de référence.

Rappel des définitions :

- médicament biologique : médicament produit à partir de cellules vivantes telles que les cellules animales, les bactéries ou les levures;
- médicament biosimilaire : copie très similaire d'un médicament biologique;
- médicament biologique de référence : médicament biologique d'origine auquel le médicament biosimilaire est comparé.

Quelques exemples de médicaments biosimilaires

La liste des médicaments biologiques visés en est une évolutive puisqu'elle est dépendante de l'arrivée de nouveaux produits biosimilaires sur le marché canadien. Il est à noter que seuls les médicaments ayant un numéro d'identification (DIN) sont admissibles, comme c'est le cas pour les médicaments à composition chimique.

Les médicaments biosimilaires sont-ils aussi efficaces?

Plusieurs études cliniques menées auprès d'un grand nombre de patients ont démontré que les médicaments biosimilaires sont aussi efficaces et sécuritaires que leur médicament biologique de référence.

Les médicaments biosimilaires agissent de la même manière que leur médicament biologique de référence. Un patient peut passer d'un médicament biologique à un médicament biosimilaire ou même commencer son traitement avec un médicament biosimilaire. Il n'y a pas de différence cliniquement significative en ce qui concerne l'efficacité et l'innocuité du traitement.

Nicole Frascadore

Source : Biosimilaires | La Capitale (beneva.ca)

Après la pandémie, austérité, relance ou transition?

Dès le début de la pandémie, nos gouvernements ont investi des milliards de dollars pour s'acquitter de leurs obligations. D'une part, le gouvernement fédéral a profité de son pouvoir d'imprimer de l'argent, même si certains clament que l'argent ne pousse pas dans les arbres; d'autre part, Québec a pigé abondamment dans ses coffres pour répondre aux besoins dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Cette largesse a provoqué un véritable renversement de la situation puisque nous étions plutôt habitués à des politiques d'austérité. Les villes aussi ont dû mettre l'épaule à la roue.

Bien avant l'arrivée de la cinquième vague, plusieurs réfléchissaient à l'après. Devait-on refaire les mêmes erreurs, relancer l'économie néolibérale ou profiter de ce moment historique pour proposer des changements? Pour discuter de ces questions, quoi de mieux qu'un colloque...

C'est pourquoi, la FAE nous invitait, en février, à assister à un colloque intitulé *Après la pandémie : austérité, relance ou transition?* organisé par l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère de l'Université Saint-Paul d'Ottawa avec le soutien financier de nombreux syndicats incluant la FAE. Pendant deux jours, neuf panels d'informations, d'opinions et d'échanges ont eu lieu avec des spécialistes provenant du Québec, de l'Ontario, des États-Unis et de l'Angleterre. Parmi les participantes, se trouvait Stéphanie Kelton, professeure d'économie et d'administration publique à l'Université Stony Brook de New York et auteure du *Mythe du déficit* où elle nous explique qu'il ne faut pas craindre les déficits parce que nous en avons les moyens¹. De plus, l'économiste britannique Tim Jackson, professeur en développement durable et auteur de *Prospérité sans croissance*, visait à développer une économie de soins et à définir les bases d'une nouvelle économie. En somme, nombre de sujets ont

été abordés : la politique monétaire et les finances publiques, comment combattre l'inflation, la répartition des revenus, les inégalités sociales (affectant femmes, per-

sonnes âgées et immigrantes), la crise du logement, l'environnement et la transition énergétique².

Jocelyne Dupuis
Comité d'action sociopolitique

- 1 En mars 2022-2023, le gouvernement du Québec aurait pu présenter un budget non déficitaire s'il n'avait pas versé 3,4 G\$ dans le Fonds des générations qui atteindra 19,1 G\$ en 2023.
- 2 Pour en savoir davantage, consultez le site [<https://iris-recherche.qc.ca>] et cliquez sur projets spéciaux ou effectuez une recherche sur Google à partir du titre du colloque : vous trouverez des extraits sur YouTube.

vivre ses passions

Bénévoles pour l'intégration culturelle

En 2019, j'étais en voyage lorsque j'ai vu la demande de la Maison de l'amitié publiée dans L'APRFAE-EXPRESS. On cherchait des professeurs pour faire du bénévolat auprès d'adultes voulant apprendre le français. Cela cadrerait bien avec mes découvertes et valeurs affinées durant ce voyage.

À mon retour, j'ai pris contact avec la responsable Dora-Marie Goulet. Elle m'en a appris plus sur l'organisation des cours pour que je vois si cela me convenait.

Les sessions duraient six semaines. Les étudiants avaient trois cours de trois heures par semaine. Chaque cours était donné par un enseignant et un assistant. Le matériel était tout prêt, standardisé, cahier inclus, pour ne pas empiéter sur la leçon du prochain groupe. Par exemple, si vous étiez bénévole pour le lundi après-midi, vous donneriez les leçons 1, 4, 7, 10, 13 et 16. D'autres bénévoles donneraient les autres leçons.

De cette façon, les étudiants s'adaptaient à différents accents et manières d'enseigner. Si vous étiez un enseignant chevronné, il vous suffisait d'être sur place une petite heure à l'avance pour vous approprier le contenu.

Si vous n'étiez pas professeur de français, vous pouviez choisir de faire les niveaux 1 ou 2 moins exigeants sur le plan grammatical. Après tout, le français est votre langue!

Il y avait aussi l'atelier de conversation de une heure par semaine. C'est ce que j'ai choisi de faire. Il y avait peu de

matériel disponible mais on se basait sur ce que les étudiants avaient vu durant la dernière semaine. DÉFI : en tant que prof, on est porté à parler mais dans ce cas, ce sont les étudiants qu'on doit faire parler. Qu'est-ce que tu portes aujourd'hui? Jeu de commande au restaurant. Jeu de rôle pour se trouver un logement ou se repérer dans la ville. Nous terminions le cours par une chanson. Transmission culturelle.



Maison de l'amitié

Je dis « nous » parce que c'est là que j'ai rencontré Paule. Elle était retraitée et ancienne professeure de français au secondaire. Comme moi, elle voulait participer à l'accueil et à l'intégration des immigrants une heure à la fois. Nous avons développé une belle complicité si bien qu'au dernier cours, nos étudiants nous ont dit qu'ils pensaient que nous nous connaissions depuis longtemps!

Après mes six semaines, j'ai pris une pause puis enseigné une autre session à un autre niveau avec André qui était

retraité et spécialiste marketing. Ensuite, j'ai remplacé des bénévoles absents. Au party de Noël des bénévoles, j'ai rencontré d'autres personnes ayant des intérêts communs. Une belle gang!

Ensuite, est arrivée la pandémie. Après avoir été arrêtés pendant quelques mois, les cours ont repris sous forme virtuelle. Mais à ce moment-là, c'était un trop grand défi pour moi.

Je suis fière d'avoir pu apporter un petit morceau de ma joie à exprimer ma culture et à parler français auprès d'adultes arrivés au Québec récemment ou depuis plusieurs années. Il s'agissait de jeunes travailleurs ayant besoin du français pour travailler, de mères de famille ressentant le besoin de mieux comprendre les travaux scolaires de leurs enfants, de doctorants de passage au Canada pour un an et voulant en savoir plus sur le français, de gens de partout, en somme un microcosme du monde dans lequel on vit!

Cela vous interpelle? Les cours en présence ont lieu sur le plateau Mont-Royal, sur la rue Duluth, près du métro Sherbrooke. Il existe présentement une formule hybride, des cours en présence et d'autres virtuels. Que vous soyez à Montréal, Québec, Gatineau ou Granby, vous pourriez faire un bout de chemin pour l'intégration culturelle.

Marie C. Geoffroy

<https://www.maisondelamitie.ca/cours-de-langues>

nouvelles des régions

Activités Haute-Yamaska

Un Comité des activités a été formé sous la responsabilité de notre représentante au conseil d'administration de l'APRFAE, Martine Roberge. Nous sommes cinq à nous partager des dossiers à mener.

En résumé, Martine coordonne, Anise organise des activités avec Priscille qui s'informe sur ce qui a trait aux arts, Monique nous fait danser et même récolter des bleuets au début du mois d'août et Sylvain nous fait bouger.

Le 14 juin 2021, avec l'aide précieuse de Marie-Hélène Bernard, Priscille a organisé un ZOOM avec Pierre Beaudry, trombone basse de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). L'invitation

a été envoyée à tous les membres de l'APRFAE. Enrichissante rencontre.

Le 9 novembre, Sylvain nous a convoqués au parc Yamaska pour une marche hivernale.

Le 25 du même mois, on a déjeuné chez *Dame Tartine* à Granby, une première rencontre depuis un bon bout de temps.

Le 16 décembre, les invitations étaient pour le dîner de Noël 2021 à *La Brasserie de la rivière* à Cowansville. On a accompagné ce repas d'une présentation portant sur les églises protestantes de la région (il y en a beaucoup) que nos membres Sonia



et Raymond nous ont fait connaître avec beaucoup de gentillesse. Très intéressant. Merci à vous deux!

La dernière rencontre à l'occasion de la Saint-Valentin a été très appréciée par les membres présents. Nous nous sommes gâtés au restaurant *L'Entre-deux* de l'école Massey-Vanier : absolument délicieux!... À refaire!

Priscille Lafontaine

Belle façon de se sucrer le bec

J'ai vu sur notre site www.aprfae.com qu'il y avait une sortie à la cabane à sucre à Brigham, en Haute-Yamaska, le 24 mars passé. Vu que j'adore tous les produits de l'érable, je m'y suis inscrite. Je suis arrivée là avec Jean-Jacques, en terrain presque inconnu, pour me rendre compte que c'était tout le contraire. On m'a réservé tout un accueil. Le bouche à oreille ayant bien fonctionné, j'ai vu nombre d'amis souvent croisés par le

passé, et avec qui j'ai partagé un repas traditionnel qui sortait de l'ordinaire. Je me suis fait de nouveaux amis, il faut dire que le sourire était au rendez-vous...

Merci à Anise, Priscille, Alain, Jean, Line et aux deux Louise! Merci à l'APRFAE qui m'a permis d'agrandir mon cercle d'amis. Ma conclusion? Je ne



suis plus seule grâce à tous ces gens que j'aime et qui m'aiment partout à travers le Québec.

Marie-Rose Bascaron

Un déjeuner en décembre

Le 8 décembre 2021, nous nous sommes retrouvés, 34 membres des BLLMV¹, au restaurant *Coco Frutti* de Laval. De généreux plats appétissants ont été préparés pour nous, attablés dans une grande salle où la lumière du jour était agréablement présente. Après plusieurs mois d'isolement pandémique, les discussions se sont merveilleusement animées. Pour ma part, j'ai eu le grand plai-

sir de faire connaissance avec un nouveau retraité qui nous a parlé des voyages qu'il espérait faire dans un avenir rapproché et de son désir de s'informer auprès de nos membres qui s'évadent vers le sud pour passer l'hiver. Nous avons également échangé sur les voyages et sorties que l'APRFAE avait déjà organisés. Ces occasions de déjeuner ou de dîner permettent de faire de nouvelles rencontres

et d'échanger sur une multitude de sujets. Pour ma part, cela m'a permis de créer de nouvelles amitiés, je l'espère, et d'anticiper le prochain événement pour renouer avec tous ces gens plus intéressants les uns que les autres.

À la prochaine!

Jean-Pierre Julien

Dîner des membres des BLLMV¹

C'est par une magnifique journée ensoleillée du mercredi 6 avril que nous nous sommes retrouvés à la Casa Grecque de ville de LaSalle. Quelle joie de nous rencontrer pour partager un bon dîner et trinquer au printemps, aux promesses de meilleurs jours et de liberté!

Grâce à la levée de la plupart des restrictions sanitaires (seul le masque était obligatoire lors de nos déplacements), nous avons pu nous rassembler autour d'une belle table comme par le passé. La réputation de cette chaîne de restaurant n'étant plus à faire, nous avons pu nous délecter de bons plats à la grecque répondant à nos attentes. Bref, toutes les conditions étaient réunies pour faire

de cet événement un grand succès. Une température magnifique, un repas convivial et que dire de la merveilleuse compagnie de tout un chacun. Les sourires étaient nombreux, la joie de vivre palpable. Le printemps est de bon augure... J'ai déjà hâte à la prochaine activité! Un énorme merci au comité organisateur. Ce sont des rencontres comme celles-ci qui font que je suis fier d'être membre de l'APRFAE!



André Patry

L'Outaouais en mouvement

Depuis l'automne dernier, les responsables de la région de l'Outaouais ont organisé plusieurs activités (une à deux fois par mois) pour permettre aux gens de se revoir et d'accueillir de nouveaux visages : marches, raquette, vélo, quilles, cinéma du mardi, conférence avec une actrice de la région, déjeuners mensuels au restaurant Le St-Éloi Café Bistro du lac Leamy, un souper de Noël, un pique-nique au lac Leamy. Nous remercions la vingtaine de personnes qui se sont présentées et qui ont participé. Nous espérons, lors des futures activités, qu'il y aura d'autres personnes qui se joindront à nous.

Passez un bel été et au plaisir de vous voir à l'automne!

Francine Chénier, Robert Martin et Jacques Dupont

Membres du Conseil d'administration et des différents Comités 2021-2022

Le Conseil d'administration composé de sept postes :

Nicole Frascadore
à la présidence

Jacques Dupont
à la vice-présidence au secrétariat

Jocelyne Dupuis
à la vice-présidence à la trésorerie, administratrice à l'action sociopolitique et à l'environnement

Hélène Goulet
administratrice

Martine Roberge
administratrice à la condition des femmes

Maryse Vézina
administratrice à L'Après FAE

Josée White
administratrice

Comité des finances :

Jocelyne Dupuis, Suzanne Desaulniers, William Fayad

Comité des statuts :

Jacques Dupont, Joanne Camirand, Siham Abou Nasr, André Patry

Comité des élections :

Joanne Camirand, Flore Michaud, Danielle Tremblay

Comité de la condition des femmes :

Martine Roberge, Christine Lord, Marie-Andrée Nantel, Maryse Vézina, Josée White

Comité d'action sociopolitique :

Jocelyne Dupuis, Siham Abou Nasr, Yabèye Ndoyle, Badiâa Sekfali, Josée White

Comité de l'environnement :

Jocelyne Dupuis, Siham Abou Nasr, Christine Favreau, André Patry, Badiâa Sekfali, Josée White

Comité du journal :

Maryse Vézina, Claude Belcourt, Huguette Desrosiers Grignon, Michel Dubreuil, Lucie Jobin

Comité des arts visuels :

Nicole Frascadore, Carmen Neault, Badiâa Sekfali

Comités régionaux

Haute-Yamaska :

Martine Roberge, Monique Benoit, Anise Bourassa Lamy, Priscille Lafontaine, Sylvain Ostiguy

Outaouais :

Jacques Dupont, Francine Chénier, Robert Martin, Diane Ross

numéros à conserver :

APRFAE.....514 666-6969

..... sans frais | 877 312-1727

La Capitale - Régime d'assurance

collective APRFAE (contrat 109995)

..... | 800 463-4856

La Capitale - ass. générales

(contrat 1275)..... | 844 928-7307

Caisse Desjardins

de l'Éducation..... 514 351-7295

ou | 877 442-3382

Retraite Québec

(CARRA) 514 873-2433

| 800 368-9883

ou | 800 463-5185

RAMQ..... 514 864-3411

ou | 800 561-9749

SAAQ..... 514 873-7620

ou | 800 361-7620

Sécurité de

la vieillesse..... | 800 277-9915

Crédit d'impôt..... 514 864-6299

ou | 800 267-6299

Office de protection des

consommateurs..... 514 253-6556

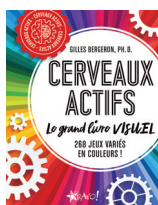
ou | 888 672-2556

Références-Aînés..... 514 527-0007

À vous de jouer!

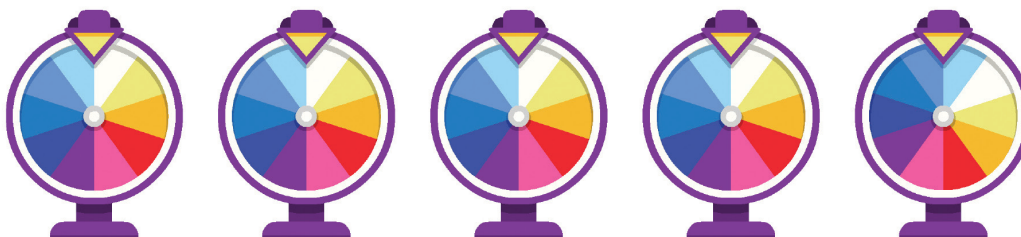
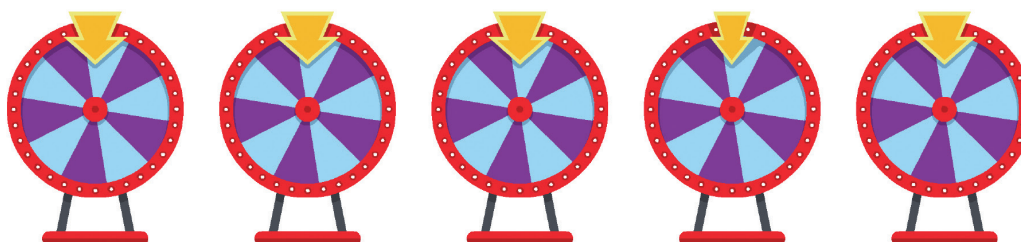
Les cinq groupes d'illustrations représentent différentes roues de fortune.

Encerclez l'intrus dans chaque groupe d'illustrations.



Jeu tiré du livre *Cerveaux actifs - Le grand livre visuel* de Gilles Bergeron, Ph. D. publié aux Éditions Bravo!, Montréal, 2021

<https://www.groupepmus.com>



N'hésitez pas à nous faire parvenir des articles, des annonces : concerts, expositions, conférences, voyages, etc. Nous nous ferons un plaisir de vous publier.



Le journal de l'APRFAE
Infographie :
Danielle Turgeon

APRFAE
8550, boul. Pie-IX, bureau 100
Montréal (Québec) H1Z 4G2

Téléphone : 514 666-6969
sans frais : 1-877-312-1727
Télécopieur : 514 666-6770
Courriel : retraites@aprfae.ca

www.aprfae.ca

